

DISTINCTIONS

Yves Rosset nommé maire honoraire, Guy Renoulet nommé maire adjoint honoraire

ARTHAZ- PONT-NOTRE-DAME

Par arrêté préfectoral du 16 octobre 2008, Yves Rosset a été nommé maire honoraire de la commune d'Arthaz Pont-Notre-Dame. Lors de l'assemblée générale de l'Adama, association des anciens maires et adjoints de Haute-Savoie, qui a eu lieu dernièrement à Faverges, le diplôme d'honorariat lui a été officiellement remis par le général Robert Motte, président de la fédération nationale des Adama. Cette distinction récompense un investissement de 31 ans dans la vie communale arthazienne. C'est en effet en 1977 qu'Yves Rosset a été élu

conseiller municipal. En 1989, il est élu maire et le restera jusqu'en 2008. Durant ces années d'engagement, Yves Rosset s'est impliqué avec force et conviction dans ses trois mandats successifs en tant que premier magistrat de la commune en menant à terme de nombreuses réalisations (assainissement, réseau d'eau, rond-point de la RN 205, acquisitions foncières de plusieurs hectares...). Lors de cette cérémonie, Guy Renoulet, a également reçu le diplôme de maire adjoint honoraire pour ses 19 années d'engagement. Cette nomination a été décidée par le préfet par arrêté du 23 décembre 2008. Guy Renoulet a été élu en 1989 aux côtés d'Yves

Rosset. Il a effectué ses trois mandats en tant que maire adjoint de la commune. De 2004 à 2008, il a été président de la Communauté de communes Arve et Salève dont la large compétence comprend notamment l'aménagement du territoire, le développement commercial, la protection et la mise en valeur de l'environnement des huit communes membres. Les deux récipiendaires ont également reçu les arrêtés préfectoraux de leurs nominations des mains de M. Jacquard, représentant le préfet, ainsi qu'un cadeau des mains de Pierre Losserand, conseiller général.



N.A.-R.

Guy Renoulet et Yves Rosset ont été nommés respectivement maire-adjoint honoraire et maire honoraire d'Arthaz Pont-Notre-Dame.